

DOSES ET USAGES

Usages homologués	Cultures Couvertes	Doses	Nombre d'applications	DAR	ZNT
Maïs	Maïs grain et fourrage, millet, moha	1,5 kg/ha	1 par an	70 jours	20 m
Maïs doux	Maïs doux	1,5 kg/ha		45 jours	20 m
Sorgho	Sorgho	1,5 kg/ha		90 jours	20 m
Lin	Lin fibre	2 kg/ha	1 par an	Jusqu'à BBCH31	20 m
	2 kg/ha	2 kg/ha			

Les limites maximales de résidus sont consultables à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/sanco_pesticides
BBCH31: lin de 10 cm.

UTILISATION
• Sélectivité:

EMBLEM® est d'une grande sécurité d'emploi sur les cultures de maïs, maïs doux et sorgho. Utilisable à des stades jeunes de la culture, il offre à l'utilisateur la possibilité d'intervenir au mieux en fonction des conditions climatiques et du stade des mauvaises herbes à détruire.

Sur maïs semences, consulter le multiplicateur et suivre sa recommandation.

Traiter sur une culture en bon état végétatif et en bon état sanitaire (différer le traitement en cas d'asphyxie, intoxication ammoniacale, attaque parasitaire, carences...).

• Efficacité:

EMBLEM® est efficace sur un grand nombre de dicotylédones annuelles comme le chénopode, la morelle, la renouée persicaire ou liseron, l'amarante, nuisibles pour le développement des cultures de maïs doux, sorgho, lin fibre et oléagineux.

EMBLEM® s'utilise en post-levée des mauvaises herbes, de préférence aux stades jeunes (maximum 10 feuilles). Des conditions favorables à la croissance des plantules ainsi qu'une bonne hygrométrie favorisent l'efficacité et permettent des modulations de doses.

EMBLEM® est peu sensible au lessivage par la pluie dans la mesure où la pulvérisation a eu le temps de sécher.

Sur lin fibre et oléagineux, **EMBLEM®** s'utilise en post-levée sur une culture de 2 à 10 cm.

DOSE D'EMPLOI

Adventives	Cot 2 F	3-6 F	Adventives	Cot 2 F	3-6 F
Amarante blanche	TS	TS	Matricaire discoïde	TS	TS
Amarante réfléchie	S	S	Mercuriale	TS	TS
Ambroisie	MS	MS	Renouée des oiseaux	S	MS
Arroche	TS	TS	Renouée liseron	TS	TS
Colza (repousses)	TS	TS	Renouée lapathifolia	TS	TS
Liseron des haies	R	R	Renouée persicaire	TS	S
Capselle bourse pasteur	TS	TS	Pourpier	MS	MS
Bleuet	TS	TS	Reseda jaune	TS	TS
Chénopode blanc	TS	TS	Séneçon	TS	TS
Datura	TS	TS	Moutarde	TS	TS
Fumeterre	MS	MS	Morelle noire	TS	TS
Gaillet	S	MS	Laiteron rude	TS	TS
Galinsoga	TS	S	Laiteron maraîcher	TS	TS
Tournesol (repousses)	TS	TS	Spergule	R	R
Linaire	MS	MS	Stellaire	S	MS
Lamier	TS	S	Tabouret des champs	TS	TS
Tomate (repousses)	TS	TS	Véronique de Perse	S	MS
Mauve	TS	TS	Vesce	TS	TS
Matricaire camomille	TS	TS	Pensées des champs	S	MS
Matricaire perforée	TS	TS	Lampourde commune	TS	TS

TS: très sensible S: sensible MS: moyennement sensible R: efficacité insuffisante

Mode d'action
C3

Classification H.R.A.C.
Alterner vos modes d'action, c'est pérenniser vos solutions.

• Sur maïs, maïs doux, sorgho:

EMBLEM® s'utilise une fois par campagne en post-levée dans les cultures entre les stades 2 et 8 feuilles (BBCH 12-18) sur des mauvaises herbes jeunes. Sur sorgho il est déconseillé d'utiliser **EMBLEM®** pendant la méiose à partir de la fin montaison.

• Sur lin fibre et oléagineux:

EMBLEM® s'applique une fois par campagne sur des stades jeunes (2 à 10 cm) en mélange à des doses modulées de 0,7 à 1,5 kg/ha. Comme pour tout herbicide il est conseillé de prendre toutes les précautions nécessaire en terrain calcaire.

• Sur millet et moha:

EMBLEM® s'applique une fois par campagne entre les stades 2 feuilles et 2 talles (BBCH 12-22) pour le moha et avant le stade 6/7 feuilles (BBCH 16-17) pour le millet.

AMM: 9200493

Composition: 20% de bromoxynil octanoate

Formulation: Poudre mouillable (WP)



Désherbant maïs

EMBLEM®

RÉSISTANCE

L'utilisation répétée sur une même parcelle de préparations à base de substances actives d'une même famille chimique ou ayant le même mode d'action peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est recommandé d'alterner des préparations à base de substances appartenant à des familles ayant des modes d'action différents.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

EMBLEM® s'emploie en pulvérisation après dilution dans l'eau. Utiliser des volumes de bouillie de 200 à 400 L/ha sous une pression de 2 à 4 bars. Dans le cadre de forte infestation de mauvaises herbes, **EMBLEM®** agissant uniquement par contact utiliser le volume de bouillie le plus élevé sans augmenter la pression. Dans tous les cas nous recommandons de suivre le mode d'emploi suivant: remplir la cuve au 2/3 d'eau, mettre en agitation, ouvrir le sachet plastique, introduire le sachet doseur directement dans la cuve, laisser les sachets se dissoudre seuls sans les asperger, après dissolution compléter le remplissage sous agitation, prévoir 15 min sous agitation avant pulvérisation, en cas de mélange mettre en premier, maintenir l'agitation pendant le trajet, rincer la cuve après traitement, épandre le reliquat sur une culture similaire.

PREMIERS SECOURS

-En cas d'inhalation, mettre la victime à l'air libre. -En cas de contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et de savon. -En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. -En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Traitement symptomatique. De manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et la FDS. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

STOCKAGE

Ne pas stocker la préparation à une température inférieure à 0°C et supérieure à 40°C. Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, fermé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux. Conserver hors de la portée des enfants, dans un local spécifique signalé, fermé à clé et aéré ou ventilé.

ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Pour l'élimination des produits non utilisables faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Rincer l'emballage au moins 2 fois avant son élimination. Lors de l'utilisation du produit, bien vider. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière AIVALOR (www.avalor.fr) ou autre service de collecte spécifique.



IMPORTANT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Nufarm S.A.S

28 boulevard Camélinat 92230 Gennevilliers

Tél. 01 40 85 50 50 - Fax. 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

* Marque déposée Nufarm SAS - 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



ATTENTION

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H361d: Susceptible de nuire au fœtus.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P341: EN CAS D'INHALATION: s'il y a des difficultés à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P501: Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Délai de réentrée: 48 heures

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

EUH208: contient des acides sulfoniques condensés sous forme de sel de potassium et de l'octanoate de 2,6-dibrom-4-cyanophényle. Peut produire une réaction allergique.



Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.